

**PROCES-VERBAL N°5
DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL
03 ET 04 OCTOBRE 2008**

Présents :

Monsieur Serge DELOUTRE, Président
Mademoiselle Virginie MOINEAU, Trésorière Générale Adjointe
Madame Valérie DELOUTRE, Vice-Présidente, Chargée du Secteur Féminin
Messieurs André GLAIVE, Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau
Daniel MINNE, Secrétaire Général
David QUINTIN, Trésorier Général
Olivier SERRE, Chargé de Mission auprès du Secrétaire Général
Pierre JEANROT, Coordinateur du Secteur Affaires Extérieures

Membres élus du Comité Directeur Fédéral

Mesdemoiselles Chantal DAVID, Sylviane TROLARD, Nathalie VALLOGNES
Mesdames Lucie BAWEDIN, Monique BRUGIER, Brigitte GEILER, Danielle MARY
Messieurs Christian ALBE, Frédéric CROS, Claude GANGLOFF, André GARCIA, Patrick LEGRIS, Jacques MOREAU,
Gil PELLAN, Olivier SETRUK
Docteur Richard GOUX, Médecin Fédéral

Assistent :

Membres élus la Ligue Nationale de Volley

Messieurs Jean PERIOU, Secrétaire Général de la LNV
Jean-Paul ALORO, Vice-Président de la LNV

DTN, Membres de Commissions et FFVB

Mademoiselle Florence BLANCHARD, Juriste
Madame Annie PEYTAVIN, Membre de la Commission Médicale FIVB
Messieurs Jacques SHAW, Jean-Jacques KOENIG
Michel COGNE, Directeur Technique National (vendredi soir)

Excusés :

Mademoiselle Edwige COYNAULT, Secrétaire Générale Adjointe
Messieurs Pierre COQUAND, Président de la LNV
Maurice BOISSEAU, Vice-Président, Chargé des Affaires Intérieures
André LECLERCQ, Membre du Conseil d'Administration et de la Commission du Développement de la FIVB

Ordre du Jour :

			PAGES
1	INFORMATIONS	SD	3-4
1.1	Allocution du Président		3 à 4
1.2	Election du BE et des Présidents de Commissions Centrales		4
1.3	Présentation des responsables de secteur		4
2	ADOPTION DES PV	DM	4-5
2.1	PV du CDF n°3 du 05 Septembre 2008		4 à 5
2.2	PV du CDF n°4 des 10. 13 et 19 Septembre 2008		5
3	AFFAIRES INTERIEURES	MB	5
3.1	Affaires sportives		5
4	FINANCES	DQ	6
4.1	Dette des clubs		6
4.2	Trésorerie		6
4.3	Délégation de signature		6
4.4	Pôle de Châtenay-Malabry		6
5	AFFAIRES EXTERIEURES	PJ	-
6	HAUT-NIVEAU – FORMATION	AG	6-7
6.1	Situation des CFC		6 à 7
			7
6.3	Statuts CNVB		7
7	SECTEUR FEMININ	VD	7
8	SECTEUR JEUNES		-
9	BEACH VOLLEY		-
10	DTN		7-8
10.1	Bilan et perspectives		7
10.2	Remplacement du DTN		7
10.3	Volleyades et Mini-Volleyades		7 à 8
11	RELATIONS INTERNATIONALES		8
12	LNV		8
12.1	Elections à la LNV		8
13	MEDICAL		-
14	DIVERS		8
14.1	AIFVB		8
14.2	ANDES		8
14.3	Reforme statutaire		8
14.4	Dates à retenir		8

Le Président
Serge DELOUTRE

Date de rédaction : 28/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
Date de diffusion : 29/10/2008
Auteur : Daniel MINNE

1 INFORMATIONS

1-1 Allocution du Président

Le Président DELOUTRE ouvre les débats de ce premier Comité Directeur Fédéral et excuse Maurice BOISSEAU, Vice Président des affaires intérieures

Il insiste sur l'importance de l'ouverture vers nos représentants internationaux (CEV / FIVB) ainsi que vers les anciens internationaux de l'AIFVB qui sont dorénavant invités au Comité Directeur Fédéral. Jacques SHAW (CEV), Annie PEYTAVIN (FIVB) et Jean-Jacques KOENIG (AIFVB) assistent d'ailleurs à ce premier Comité Directeur Fédéral.

Le Président indique qu'il a souhaité travailler avec toutes celles et ceux qui se sentent engagés dans l'avenir du Volley-Ball, quel que soit leur choix lors de la dernière Assemblée Générale Elective. Des premiers rapprochements ont été effectués, d'autres suivront prochainement.

La structure mise en place, actuellement, a une mission pour une année. A l'issue de celle-ci, le travail engagé sera évalué et la structure fédérale réorganisée en fonction de cette évaluation.

Le Président indique qu'il a été présent depuis son élection à chaque fois que cela était possible pour représenter notre fédération.

Il indique que le Conseil National des Ligues sera mis en place avant la fin de l'année 2008.

Dès 2009, ses représentants seront intégrés aux débats du Comité Directeur Fédéral avec voix consultative en attendant la réforme de nos statuts.

Un chargé de mission Comités Départementaux sera nommé dès 2009.

Au niveau des Commissions Centrales, il indique que celles-ci auront 5 membres et, en tout état de cause, au maximum 5 membres présents lors de leurs réunions.

Le Président informe de la nomination d'un Vice-Président chargé du Haut-Niveau, de la formation, des relations avec la LNV et des conventions internationales. Le DTN actuel ne souhaitait pas s'inscrire dans cette démarche. D'un commun accord, il a été décidé de ne pas continuer ensemble. Le recrutement d'un ou d'une nouveau(elle) DTN est en cours. Ce recrutement sera validé par le Comité Directeur Fédéral.

Au niveau des finances, il rappelle le rôle primordial de la Commission de Contrôle Financier qui aura toute latitude pour contrôler les finances fédérales et aider le nouveau Trésorier Général dans sa mission.

Les prochains Comités Directeurs Fédéraux seront décentralisés en province afin de réduire les coûts d'hôtel et de restauration pour la FFVB. La Commission de Contrôle étudiera les destinations potentielles afin que les économies réalisées ne soient pas obérées par le coût supérieur des transports.

Une Vice-Présidente Chargée du Volley-Ball Féminin est nommée. Cela démontre un peu plus notre volonté forte de mettre au centre de notre action le Volley-Ball Féminin. Il est demandé au secteur féminin de faire rapidement des propositions d'actions pour 2009, 2010, 2011 et 2012.

Au niveau de l'emploi, les engagements pris par l'ancienne équipe seront naturellement tenus. Les CTS devraient néanmoins être redéployés et les missions du personnel fédéral redéfinies ainsi que celles des agents de développement.

La Commission Centrale de Beach Volley est réactivée.

Date de rédaction : 28/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
Date de diffusion : 29/10/2008
Auteur : Daniel MINNE

Au niveau du loisirs et des disciplines associées, une chargée de mission devrait être nommée en février avec en charge le sport entreprise, les relations avec les fédérations affinitaires et scolaires, le loisirs, ...

Au niveau des instances internationales, la France doit reprendre une place importante. La position de la France est compromise à la FIVB comme sa qualification en Ligue Mondiale. A la CEV, la sanction est tombée ce week-end avec le choix de l'implantation des Championnats d'Europe. Force est de reconnaître que nous avons présenté le plus mauvais projet. Nous ne pouvons plus nous permettre de nous mettre dans ce type de situations.

En terme de marketing, la signature avec notre partenaire principal Generali a été retardée en raison de la crise financière. Une nouvelle négociation va s'engager.

Le contrat Molten sera signé prochainement.

Plus globalement, nous travaillerons plus étroitement avec la LNV sur tous les aspects de marketing, promotion, communication et événementiel.

Un protocole national sera mis en place afin de permettre de créer un club des partenaires France. Des invitations conjointes entre la FFVB et les ligues seront par exemple systématisées.

Nous rénoverons le site Internet et adapterons la revue afin qu'elle laisse plus de place aux ligues et aux clubs. Le site aura également pour objectif de rendre plus attrayant le « produit volley ».

Nous ferons tout notre possible pour rester en Ligue Mondiale et organiser un tournoi de qualification olympique.

Le séminaire organisé fin mars, début avril, sera la clef du changement jusqu'à la fin de l'olympiade. Suite à ce séminaire, des réformes statutaires, d'organisation seront certainement nécessaires mais seront celles de toute la famille volley.

1-2 Election du Bureau Executif et des Présidents de Commissions Centrales

Le vote sur le Bureau Exécutif est reporté au samedi matin afin de mettre la proposition en conformité avec les statuts fédéraux.

Les présidents de commissions centrales (voir document joint) sont élus à l'unanimité.

Après mise en conformité du Bureau exécutif, celui-ci est élu à l'unanimité (samedi matin).

1-3 Présentation des responsables de secteurs

Les différents responsables de secteurs exposent leurs objectifs pour cette première année de l'olympiade.

2 ADOPTION DES PV

2-1 PV du CDF n°3 du 5 Septembre 2008

Gil PELLAN indique que sur le point 1.1.1., il confirme ses propos et souhaiterait connaître les suites données à ce dossier. Il s'interroge sur l'action de nos membres dans les instances internationales.

Serge DELOUTRE indique que la FFVB a reçu un fax de la FIVB expliquant pourquoi la candidature de la France à l'organisation du championnat du monde junior n'a pas été retenue. Ce fax a été transmis aux membres du CDF.

Date de rédaction : 28/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
Date de diffusion : 29/10/2008
Auteur : Daniel MINNE

Sur le point 1.12, il indique qu'il avait été mentionné que le Président MEYER avait produit un avis très positif sur l'aspect technique du Championnat d'Europe. Il regrette que cela ne soit pas mentionné.

Annie PEYTAVIN confirme les informations données par le Président DELOUTRE et assure que les élus internationaux de la France travaillent dans l'intérêt de la FFVB mais que l'ancienne équipe ne les a pas associés à cette démarche.

Concernant la situation financière, Christian ALBE indique que les chiffres avancés, alors, ont évolué, notamment sur le résultat de la Ligue Mondiale qui devrait être plus proche de 40 000 € que de 70 000 €. Il note qu'un décalage de parité Euro – Dollar et une prise en charge inférieure des transports sont les causes de cette situation.

Adopté

2-2 PV du CDF n°4 des 10, 13 et 19 Septembre 2008

Adopté

3 AFFAIRES INTERIEURES

3-1 Affaires Sportives

3-1-1 BARRAGES PRO F / N1F

Les barrages ont été organisés en coordination avec la LNV. Le dispositif des barrages est validé par le CDF. Les clubs de N1F seront rapidement avisés.

3-1-2 COUPE DE FRANCE

Le 1^{er} tour prévu initialement sur 2 jours par l'ancienne CCS sera ramené à une journée pour éviter des coûts trop importants pour les clubs amateurs. La seconde phase sera proposée par la Commission Centrale Sportive en collaboration avec la LNV avec la mise en place d'une commission coupe de France.

3-1-3 DEPLACEMENT DES EQUIPES DE JEUNES

Les déplacements des équipes de jeunes en phase finale 2008 n'ont pas été réglés. Christian ALBE indique que les clubs fédéraux peuvent déduire de leur redevance au 31 Octobre les frais de déplacements.

Pour cette saison 2008/2009, les règles de prise en charge restent inchangées.

3-1-4 SITUATION DES JOUEURS DE MOINS DE 23 ANS EN N1

Il n'avait pas été précisé dans le règlement de N1 concernant les joueurs de moins de 23 ans à quelle période de la saison l'âge est vérifié. Une note explicative a été envoyée aux clubs de N1.

De même, l'obligation n'était pas assortie de sanction. Conformément au préambule du RGEN, tous les cas non prévus sont du ressort de la CCS.

Il est demandé à la CCS de faire une proposition de sanction non rétroactive qui sera étudiée lors du CDF de Décembre.

4- FINANCES

4-1 Dette des clubs

Date de rédaction : 28/10/2008
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
 Date de diffusion : 29/10/2008
 Auteur : Daniel MINNE

Gil PELLAN revient sur la décision du CDF du 5 Septembre d'interdire l'inscription aux clubs ayant des dettes.

André GLAIVE intervient pour indiquer que beaucoup de dossiers sont déjà anciens et n'ont jamais été traités d'une façon aussi drastique par l'ancienne équipe. Une démarche de conciliation sera entreprise auprès des clubs après traitement des différents cas par la Commission Centrale Financière. En dernier ressort, il sera demandé aux clubs nationaux de se mettre à jour avant le 15 avril 2009. Dans le cas contraire, ils ne seront plus autorisés à s'inscrire en championnat national ou à réintégrer le championnat national pour les clubs évoluant en régional.

4-2 Trésorerie

Il sera, certainement, nécessaire de prendre des mesures exceptionnelles d'ici le prochain Comité Directeur Fédéral afin d'honorer les dépenses courantes, dans l'attente de la signature du contrat Generali, car la conjoncture de trésorerie est, actuellement très difficile.

4-3 Délégation de signature

Le Comité Directeur Fédéral décide à l'unanimité que les mandataires disposant de la signature sur les comptes de la fédération sont :

- Le Président : Serge DELOUTRE
- Le Trésorier Général : David QUINTIN
- Le Secrétaire Général : Daniel MINNE
- Philippe BEUCHET

4-4 Pôle de Châtenay-Malabry

Le Comité Directeur Fédéral valide l'ouverture d'un compte intitulé « Pôle France cadet ».

Les utilisateurs de ce compte sont :

Yves LOGEAIS et Olivier AUDABRAM.

5- AFFAIRES EXTERIEURES

6- HAUT NIVEAU – FORMATION

6-1 Situation des CFC

Quatre joueurs sortant de CFC ont muté en N1 (3 joueurs et 1 joueuse). Après avoir étudié les décisions de la commission mixte et les conventions de formation, il n'y a pas de cohérence entre les différents textes.

Tout d'abord, la convention de formation lie le club avec le joueur directement qui devrait donc payer lui-même ses frais de formation (et non le club recevant).

Les modifications apportées par la commission mixte n'ont jamais fait l'objet d'avenants sur les conventions de formation.

Sans solution globale satisfaisante, une solution négociée pourrait être trouvée sur ce point sur chacun des dossiers.

Gil PELLAN est conscient de la situation existante et demande ce qui est prévu pour la saison prochaine.

André GLAIVE estime qu'il est normal qu'un club qui forme soit indemnisé. Dès que la Ligue Nationale de Volley sera en ordre de marche, un groupe de travail sera créé pour mettre en place un système plus lisible et efficace.

Date de rédaction : 28/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
Date de diffusion : 29/10/2008
Auteur : Daniel MINNE

6-2 Statuts du CNVB

Jacques SHAW propose qu'un représentant de la LNV puisse être membre du Comité Directeur du groupement sportif.

Gil PELLAN s'étonne que le Conseil d'Administration comporte 6 personnalités qualifiées pour seulement 5 membres de la FFVB.

Serge DELOUTRE propose que le nombre de représentants FFVB et de personnes qualifiées soit modifié pour répondre à l'interrogation légitime de Gil PELLAN.

Compte tenu de l'urgence, le Bureau est mandaté pour mettre en conformité les statuts.

Danielle MARY indique que son intervention a été oubliée dans le tour des commissions.

Christian ALBE souhaite ajouter au point 4.1 qu'il a désapprouvé les propos d'André GLAIVE.

Nathalie VALLOGNES indique qu'elle n'était en accord qu'avec la première partie de la déclaration d'Hervé GOLFETTO.

7- SECTEUR FEMININ

Le secteur féminin va se structurer autour de toutes les personnes investies dans le Volley-Ball féminin : cadres de la DTN, entraîneurs de clubs professionnels et amateurs, dirigeants de clubs professionnels et amateurs, joueuses et parents. Des rencontres vont être initiées avec tous ces représentants pour faire le point sur les actions à mener.

8- SECTEUR JEUNES

9- BEACH VOLLEY

10- DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

10-1 DTN : Bilan et perspectives

Le DTN fait un bilan 2001/2008. L'enjeu principal de ce début d'olympiade reste les négociations avec le ministère sur les emplois d'Etat.

L'intervention de l'Etat devrait encore diminuer en 2009 suite à une baisse générale des crédits du ministère d'environ 10%.

10-2 Remplacement du DTN

Le CDF approuve la procédure de remplacement du DTN.

10-3 Volleyades et Mini-Volleyades

Un appel d'offre avec un cahier des charges sera adressé aux Ligues Régionales avec un retour avant le 20 Octobre pour les Volleyades et le 31 Octobre pour les Mini-Volleyades.

Les cahiers des charges sont validés. L'organisation pour deux années de cette compétition n'est pas remise en cause, si l'organisateur le souhaite.

Hervé GOLFETTO estime que les Volleyades ne doivent pas être arrêtées et que les Ligues peuvent partager les frais en cas d'absence de subventionnement du ministère. Nathalie VALLOGNES est d'accord. La question sera étudiée.

11 RELATIONS INTERNATIONALES

Annie PEYTAVIN fait le point sur la situation à la FIVB et Jacques SHAW à la CEV. Jacques SHAW insiste sur l'importance d'un retour de la France dans cette instance et d'une participation active aux activités de cette instance.

12 LNV

12-1 Elections a la LNV

Gil PELLAN revient sur l'élection au sein de la LNV. Il souhaite que nos représentants fassent part de leur choix dans le cadre de cette élection.

André GLAIVE signale qu'en 2004, lors des élections à la LNV, le Comité Directeur Fédéral n'avait jamais été sollicité pour débattre dans le cadre de l'élection.

Serge DELOUTRE indique que tous les candidats à la tête de la LNV souscrivent à notre volonté de renforcer les liens entre la FFVB et la LNV. Le CDF donne mandat (moins 3 abstentions) à ses membres désignés à la LNV pour voter pour le candidat de leur choix.

13 MEDICAL

14 DIVERS

14-1 AIFVB

Jean-Jacques KOENIG présente les activités de l'AIFVB.

14-2 ANDES

Gil PELLAN estime que les relations avec l'ANDES sont particulièrement importantes. Serge DELOUTRE reprendra prochainement contact avec eux.

14-3 Réforme statutaire

Une réforme statutaire devrait passer par une Assemblée Générale Extraordinaire. Celle-ci pourrait avoir lieu à Saint-Etienne en marge de l'Assemblée Générale Ordinaire. Le séminaire de fin Mars, début Avril, travaillera à cette réforme et fera des propositions.

14-4 Dates à retenir

Comité Directeur Fédéral – 12 et 13 décembre 2008 en principe à Lyon

Comité Directeur Fédéral – 27 et 28 février 2009

Comité Directeur Fédéral – 24 et 25 avril 2009

Comité Directeur Fédéral – 5 juin 2009 à Saint-Etienne

Le Président
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général
Daniel MINNE

Date de rédaction : 28/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
Date de diffusion : 29/10/2008
Auteur : Daniel MINNE

**ACCUEIL DES CHARGES DE MISSION
ET DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS**

Le Président DELOUTRE rappelle que le nombre de chargés de mission n'est pas limitatif et que certains seront encore nommés. Les chargés de mission sont rattachés aux différents secteurs et nommés pour une année, jusqu'à un premier état de lieux.

Il rappelle également que le travail en commun avec la LNV est une priorité.

Yves LABROUSSE - Chargé de mission séminaire

Dans la suite des Etats généraux, le séminaire sera organisé en mars 2009 sur des sujets précis afin de pouvoir faire des propositions concrètes.

Les questions politiques comme les questions statutaires seront abordées. Le séminaire devra donner les axes de développement et la feuille de route de notre fédération pour les trois dernières années de l'olympiade.

Aline GEMISE-FAREAU – Présidente commission Beach

L'équipe composée pour cette commission permet de réunir beaucoup de compétences très diverses. Elle sera animée par Aline GEMISE-FAREAU et Frédéric CROS.

Il reste toutefois quelques interrogations, notamment sur le rattachement à un Vice-Président.

L'objectif principal est de rendre plus lisible le Beach Volley, notamment autour de la série 1 et d'événements nationaux.

Gil PELLAN pense que la création d'une Commission Centrale de Beach Volley est préjudiciable au développement du Beach Volley. Le Président DELOUTRE propose qu'en fin de saison un point soit fait sur le travail de cette commission et que des décisions de réorientation soient prises si besoin.

La commission Beach sera cette année mobilisée sur les propositions pour l'avenir.

Jacques MOREAU – sport en entreprise

Il proposera prochainement un échéancier sportif lors d'un prochain CDF que ce soit en salle ou sur sable.

Le Président DELOUTRE demande à Jacques MOREAU de travailler à un inventaire sur les actions qui marchent bien dans les Ligues Régionales et les Comités Départementaux.

André GLAIVE propose que le travail s'effectue naturellement autour des deux disciplines olympiques mais aussi sur une pratique plus libre (3x3 ou 4x4 par exemple).

Philippe BEUCHET – chargé de mission

Ligue Mondiale : L'Espagne et l'Egypte ont été « sorties » de la Ligue Mondiale 2009 en raison de leur trop faible nombre de spectateurs. Nous pourrions être nous-mêmes en danger en 2009.

Date de rédaction : 28/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
Date de diffusion : 29/10/2008
Auteur : Daniel MINNE

La Serbie, l'Argentine et La Corée sont dans la poule de la France. Le contrat télé avec Euro Sport avait été dénoncé, ce qui menaçait également notre place en Ligue Mondiale. Depuis, Sport + s'est engagé sur cette compétition.

Nous devons faire un effort sur la qualité de nos organisations.

Pour 2008, le contentieux avec Toulouse doit être réglé suite au remplacement du Canada par le Venezuela.

Coupes d'Europe

Nous avons 10 clubs qualifiés. La feuille de match électronique impose une formation spécifique des marqueurs. La CCA sera chargée, avec les CRA et les clubs recevant, de former des marqueurs à cette nouvelle procédure.

Richard GOUX – Président de la Commission Centrale Médicale

La commission médicale est reconduite après 8 ans de travail efficace.

Le suivi des sportifs de haut-niveau doit être encore amélioré, notamment au niveau des féminines et des sportifs professionnels, malgré des progrès significatifs.

Les réglementations dans la lutte antidopage sont de plus en plus encadrées.

La commission a mis en place des travaux de recherche depuis deux ans. Ils continueront pendant cette olympiade.

Laurence LACHAISE – chargée des relations avec les affinitaires

Elle est en attente d'une feuille de route. Elle se rapprochera de Maurice BOISSEAU.

Lucie BAWEDIN – chargée de mission DOM-TOM

Deux nouveaux DOM – TOM sont affiliés à la FFVB : Saint Pierre et Miquelon et les Iles du Nord.

L'objectif est de resserrer les liens entre la Fédération et les DOM-TOM et de faciliter la formation des joueurs, dirigeants et arbitres au sein de la FFVB.

Il est important que les DOM-TOM soient à jour financièrement et administrativement. Il est également important qu'ils soient présents aux Assemblées Générales et aux travaux de la FFVB, notamment le séminaire.

Les conventions devraient être revues sur l'état d'un diagnostic.

L'idée principale est de créer un réseau DOM-TOM qui partage un projet collectif et de créer une véritable communication sur les sportifs de Haut Niveau des DOM-TOM.

Lucie BAWEDIN se félicite que, pour la première fois dans l'histoire de la FFVB, une responsable des DOM-TOM soit membre du Comité Directeur Fédéral.

Francis DRUENNE – chargé de mission Développement

Voir document joint.

Thibaud SARRAZIN – chargé de mission marketing

Date de rédaction : 28/10/2008
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
 Date de diffusion : 29/10/2008
 Auteur : Daniel MINNE

Le marketing est une notion extrêmement large. Il faut définir des produits et les commercialiser.

Ces produits existent mais nous devons développer nos partenariats en nous fixant des objectifs ambitieux et en travaillant en étroite collaboration avec la LNV.

Il est également capital de faire mieux connaître notre activité par des animations que ce soit de haut niveau ou de masse.

Des partenariats pourraient être développés aux Emirats-Arabes-Unis.

Yanick CHALADAY – Président CFA

Yanick CHALADAY attire l'attention des chargés de mission sur le développement des actions transverses et leur cohérence par rapport aux textes régissant la pratique du Volley-Ball.

Hervé GOLFETTO – président CCF

La commission s'est déjà réunie deux fois avec le Trésorier Général, David QUINTIN. Le travail sur la comptabilité analytique engagé par Robert FLANDIN sera poursuivi par lui, tout comme le suivi des dépenses DTN.

La réduction des coûts sur les frais de téléphone, les déplacements, OL Voyages est la priorité de la commission pour ces prochaines semaines.

Le Président DELOUTRE rappelle que la CCF a une mission générale de contrôle, d'audit et de proposition.

Sylvie PICARD – chargée du secteur loisir et disciplines associées

Il est nécessaire de revoir l'offre de licence afin de faire revenir les licenciés partis vers le loisirs sauvage ou d'autres fédérations. Elle fera prochainement un point avec les chargés de mission placés sous son autorité afin de développer une politique cohérente de développement.

Daniel MURAIL – Président CCSR

Attributions :

- commission de 1^{ère} instance,
- réponse à des demandes d'études des élus du Bureau Exécutif et du CDF et d'une mise à jour des règlements de la FFVB.

Patrick LEGRIS – Développement durable

Un inventaire de la situation sera prochainement engagé. Le travail engagé par la fédération est quasiment inexistant aujourd'hui, même si des actions existent mais sans coordination.

Il ne faut pas confondre la notion de développement durable avec la seule question environnementale.

Le Ministère des Sports fait de cette question une priorité.

Il est capital que les informations des différents secteurs puissent remonter vers Patrick LEGRIS afin de fédérer les compétences et les initiatives.

Jacques SHAW – représentant CEV

Date de rédaction : 28/10/2008
 Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
 Date de diffusion : 29/10/2008
 Auteur : Daniel MINNE

La CEV a mis en place un Championnat d'Europe des vétérans. La question de la représentation de la France devra se poser rapidement.

André GLAIVE pose la question plus large de la mise en place de championnats vétérans au niveau de la FFVB pour éviter le départ des joueurs vers les fédérations affinitaires qui proposent le même objectif que la CEV.

Olivier SETRUK – Président CCA

Le travail sur le développement des arbitres jeunes et l'arbitrage féminin sont deux priorités de la commission.

L'harmonisation de la formation, de la supervision et le suivi sera engagée afin de créer une plus grande cohérence dans la formation des arbitres.

Le partenariat avec La Poste reste à boucler malgré l'accord de principe qui avait été donné à Gil PELLAN.

CONCLUSION

Nathalie VALLOGNES fait part de son inquiétude pour l'avenir. Elle estime que, au regard de la situation de la FFVB, la nouvelle équipe devrait se focaliser uniquement sur le fonctionnement quotidien.

Le Président DELOUTRE indique que le fonctionnement quotidien de la Fédération est garanti mais que le travail de réflexion doit perdurer pour permettre un renouveau du Volley-Ball français.

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 28/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12 et 13 décembre 2008
Date de diffusion : 29/10/2008
Auteur : Daniel MINNE